

REPUBLIQUE FRANCAISE
**DEPARTEMENT
DU JURA**

Le Président certifie que la
convocation a été affichée le :

4 avril 2025

et qu'elle a été faite le

4 avril 2025

Que le nombre des membres en
exercice est de : 48

Présents : 41

Absents suppléés : 0

Absents excusés : 7

Exécution des articles L.5212-1 à
L.5212-34 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2025_04_075

Objet :

Adoption du BUDGET ANNEXE
« ASSAINISSEMENT NON-
COLLECTIF » de l'exercice 2025

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**
EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du Jeudi 10 avril 2025

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle
des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence
de Monsieur le Président, Gérome FASSET.

Présents : Brans : M. Michael PERES **Courtefontaine** : M. Jean-
Noël ARNOULD **Dammartin Marpain** : M. Antony BOURCET
Dampierre : Mme Laure VALENTIN, M. Alain GOUNAND, M.
Anthony FALCONNET **Etrepigny** : M. Laurent CHENU **Evans** :
M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET **Fraisans** : M.
Hubert BACOT, M. Sébastien HENGY, Mme Marie-Anne LONGY,
M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON **Gendrey** : M. Gilbert
TSCHAIEN **La Barre** : M. Philippe GIMBERT **La Bretenière** : Mme
Isabelle GUILLOT **Louvatange** : M. Gérome FASSET
Montmirey-la-Ville : M. Eric PERTUS **Mutigney** : M. Eric
DRUOT **Offlanges** : M. Jean-Claude THABARD **Orchamps** : M.
Régis CHOPIN, M. Nicolas JOLY, M. Olivier DEMANDRE, Mme
Michèle BOUCARD **Ougney** : M. Cédric IVANES **Our** : M. Segundo
ALFONSO **Pagney** : M. Michel GANET **Plumont** : M. Christophe
PERRET **Ranchot** : Mme Séverine MARANO, M. Gérard ROBERT
Rans : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA
Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE **Rouffange** : Mme
Marie-Hélène VACHET **Salans** : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves
COINCENOT **Saligney** : M. Gilbert LAVRY **Sermange** : M. Michel
BENESSIANO **Thervay** : M. Stéphane ECARNOT **Vitreux** : M.
Alain GOMOT

Suppléés :

Absents excusés : Dampierre : Mme Nathalie HONORIO, Mme
Valérie BENDERITTER **Monteplain** : M. Luc BEJEAN **Montmirey-
le-Château** : M. Martin DAUNE **Orchamps** : Mme Lucette
NAEGELLEN **Serre les Moulières** : M. Claude TERON **Taxenne** :
M. Ludovic DUVERNOIS

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène VACHET

Procurations de vote :

Mandants : Mme Nathalie HONORIO (DAMPIERRE), Mme Lucette
NAEGELLEN (ORCHAMPS), M. Claude TERON (SERRE LES
MOULIERES), M. Ludovic DUVERNOIS (TAXENNE)

Mandataires : Mme Laure VALENTIN (DAMPIERRE), M. Olivier
DEMANDRE (ORCHAMPS), M. Gilbert LAVRY (SALIGNEY), M.
Stéphane ECARNOT (THERVAY)

*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h13 et le
Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.*

ADOPTION DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF » DE L'EXERCICE 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles L1612-2, L1612-8 et L2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe ;

Vu la délibération n° DCC2024_03_037 du 13 mars 2025 relative au Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2025, sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) 2025 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu l'avis favorable de la Commission n° 1 « Affaires Générales » en date du 24 mars 2025 ;

Vu l'avis favorable de la Commission n° 2 « Aménagement du Territoire/Grands cycles de l'eau » en date du 24 mars 2025 ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 1^{er} avril 2025 ;

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « Assainissement Non-Collectif » de l'exercice 2025 comme ci-après.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérôme FASSETNET

A blue ink signature of Gérard FASSETNET is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES" and "JURA NORD" around a central emblem.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

ANNEXE

BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

EXPLOITATION	DEPENSES		RECETTES	
	Désignation	BP 2025	Désignation	BP 2025
	011 - Charges à caractère général	3 575,81 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 225,81 €
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 000,00 €	013 - Atténuations de charges	0,00 €
	014 - Atténuations de produits	0,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
	022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00 €	70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services	3 500,00 €
	023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	74 - Subventions d'exploitation	0,00 €
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €
	65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	76 - Produits financiers	0,00 €
	66 - Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
	67 - Charges exceptionnelles	150,00 €		
	TOTAL	5 725,81 €	TOTAL	5 725,81 €

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 15/04/2025



ID : 039-243900560-20250410-DCC2025_04_075-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS						
DEPENSES			RECETTES			
Désignation	BP 2025	RAR 2024	Désignation	BP 2025	RAR 2024	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement report	0,00 €		001 - Solde d'exécution de la section d'investissement report	0,00 €		
020 - Dépenses imprévues (investissement)	0,00 €		021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €		024 - Produits de cessions	0,00 €		
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €		
13 - Subventions d'investissement	0,00 €		041 - Opérations patrimoniales	0,00 €		
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €		10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €		
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €		13 - Subventions d'investissement	0,00 €		
204 - Subventions d'équipement versées	0,00 €		16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €		23 - Immobilisations en cours	0,00 €		
23 - Immobilisations en cours	0,00 €					
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €					
TOTAL	0,00 €	0,00 €	TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €

TOTAL BP 2025 (+RAR 2024)

0,00 €

TOTAL BP 2025 (+RAR 2024)

0,00 €